

Aurillac, le 14 décembre 2009

L'EXPOSITION EUROPEENNE DES TERRITOIRES NUMERIQUES INNOVANTS 30 & 31 août 2010 & LES TROPHEES EUROPEENS DE L'INNOVATION TERRITORIALE 30 août 2010

NOTE DE PRESENTATION

Initiés en 2007, les **Trophées de l'Innovation Territoriale** ont pour vocation de promouvoir les usages de TIC innovants dans les collectivités locales et territoriales françaises, DOM-TOM inclus, et européennes. En 2010, les Trophées deviennent Européens.

L'appel à communication est déployé dès le 14 décembre 2009 sur l'ensemble des réseaux et organisations territoriales français et européens ainsi que sur le réseau des laboratoires vivants (Unité Living Labs de la Commission européenne).

Le comité de sélection est composé de membres issus du Comité scientifique et du Comité de programme de RuraliTIC (organisations territoriales).

Le jury pour la nomination des candidats est composé à la fois de membres issus du Comité scientifique et d'experts indépendants.

Mécanisme :

Les Trophées Européens de l'Innovation Territoriale s'articulent en 3 temps :

- Appel à communication - Réception des candidatures : du 14 décembre 2009 au 30 juin 2010 – 19h00 au plus tard
- Sélection des candidats par un comité de sélection : du 1er au 25 juillet 2010
- Nomination des lauréats par le jury : du 26 juillet au 22 août 2010

Information des lauréats et remise des Trophées Européens de l'Innovation Territoriale :

- Information aux lauréats : du 9 au 29 août 2010
- Remise des Trophées au cœur du Château de Sédaiges à Marmanhac, lors de la soirée de gala du forum RuraliTIC, le lundi 30 août 2010.

L'appel à communication :

Les candidatures doivent être rédigées en français ou en anglais suivant le masque de présentation en téléchargement sur www.ruralitic.org et comprendre obligatoirement :

- Nom de la collectivité territoriale, Service, Fonction, Nom, Prénom, et coordonnées précises du porteur du projet (une collectivité obligatoirement)
- Noms des partenaires et prestataires privés ayant participé au montage et/ou déploiement du projet

- Une note d'environ 2 900 signes (2 900 caractères, espaces compris) comportant 3 parties :
 - La problématique : les enjeux et les objectifs
 - La solution retenue : mise en œuvre, perspectives, coût du projet
 - Les bénéficiaires utilisateurs : les principaux usages, bilan s'il existe

Les candidatures devront être envoyées à l'attention d'Evika Ruiz - Comité de sélection des Trophées Européens de l'Innovation Territoriale le 30 juin 2010 – 19h00 au plus tard.

Chaque collectivité peut concourir dans plusieurs catégories.

Le nombre de candidatures retenues et exposées au travers de l'appel à communication sera de 100 maximum dont 30 expériences européennes.

La sélection des candidats :

La sélection des candidats sera effectuée par le comité de sélection, à la majorité des voix, du 1er au 25 juillet 2010.

Les critères de sélection sont :

1. Originalité
2. Intérêt de l'usage & Satisfaction des usagers
3. Rapport usage / investissement
4. Capacité & respect des délais de déploiement
5. Capacité d'évolution

Sélection des Lauréats :

Les co-présidents du Jury des Trophées Européens de l'Innovation Territoriale et l'Association RuraliTIC, se réuniront entre le 26 juillet et le 22 août 2010 afin de sélectionner les lauréats dans chacune des catégories suivantes :

1. e-Education & e-Formation
2. TIC & Développement économique territorial
3. e-Tourisme
4. Télétravail
5. « Green & Clean » Technologie
6. Solidarité numérique
7. TIC & Santé-Social
8. e-Démocratie & Réseaux sociaux
9. Prix spécial La Tribune
10. Prix spécial Parole d'élus - RuraliTIC
11. Prix spécial de l'Innovation européenne
12. Prix spécial Intercommunalité
13. Prix spécial Pays
14. Prix spécial Pôle d'Excellence Rurale

Deux lauréats seront sélectionnés pour chaque catégorie : un lauréat français et un lauréat issu d'un autre pays européen.

Promotion des candidats retenus :

La promotion des 100 candidats retenus qui concourront s'effectuera à travers 3 canaux différents :

- Affichage sur les sites web suivants
 - Forum Ruralitic : www.ruralitic.org
 - La Route des Territoires : www.laroutedesterritoires.fr
 - www.monterritoirenumerique.org
 - Réseau des « Living Labs »
 - Sur le site de certains partenaires du forum RuraliTIC

- Affichage au Centre des Congrès d'Aurillac sous forme de panneaux chartés présentant les projets : *RuraliTIC prend en charge l'impression des panneaux.*
> Adresse du Centre des Congrès d'Aurillac : Palais des Congrès les Carmes, 1 bis Place des Carmes, 15 000 Aurillac.
- Diffusion à la presse territoriale et nationale des lauréats dès septembre 2010.

Remise des Trophées Européens de l'Innovation Territoriale :

Les Trophées Européens de l'Innovation Territoriale seront remis aux lauréats le lundi 30 août lors de la soirée de gala de RuraliTIC au cœur du Château de Sédaiges à Marmanhac. Les lauréats seront informés entre le 9 et le 29 août 2010 de leur nomination afin d'être présents lors de la remise des Trophées Européens de l'Innovation Territoriale.

Le Jury décernera un « Prix Spécial du Jury » (coup de cœur du jury) à une expérience française ou étrangère et trois nouveaux prix :

- le Prix spécial « Pôle d'Excellence Rurale »,
- le Prix de l'Innovation européenne et,
- le Prix spécial de l'intercommunalité compte tenu des enjeux liés à la réforme des collectivités.

Le Trophée ne peut être délivré qu'en présence du représentant de la collectivité lauréate.

Contacts :

Pour toutes questions ou pour faire acte de candidature, contacter Evika Ruiz :

- Ligne directe : 01 40 84 87 80
- evika.ruiz@ruralitic.org